PV réunion #11 du Comité de pilotage du Plan d'Action Energie Durable et Climat (PAEDC)

Date et lieu : le 4 juillet 2023, de 19h45-22h00 à la salle des mariages, Rue Colleau 2 à Gistoux

Membres (24)	Rôle	GT	Présents / Absents
~~DEVLEESCHOUWER Muriel~~	~~Agent CPAS, cheffe service social~~	~~-~~	~~Absente~~
~~CABUY Bruno~~	~~Agent communal, environ.~~		~~Absent~~
~~ÇAKAR Méliza~~	~~Agent communal, directrice pôle AJE (ATL, Jeun, Ens)~~		~~Absente~~
ERREMBAULT Ghislain	Agent communal, coordinateur POLLEC communal	GT1G,2,3 et 4	Présent
~~DEBEFVE Laurent~~	~~Agent communal, chef service urbanisme~~	~~/~~	~~Absent~~
~~GOYENS Morgane~~	~~Agent communal, responsable service mobilité~~		~~Absente~~
~~BREELS Sébastien~~	~~Citoyen~~	~~GT3~~	~~Absent~~
~~CHRISTIAENS Nicolas~~	~~Citoyen~~	~~GT6~~	~~Absent~~
DEGAVRE Philippe	Citoyen	GT1C	Présent
~~DELLA FAILLE Etienne~~	~~Citoyen~~	~~GT3, 5~~	~~Absent~~
~~GEVERS Noémie~~	~~Citoyen~~	~~GT5~~	~~Absent~~
LACROIX Marie	Citoyen	GT4	Présente
~~LACROIX Xavier~~	~~Citoyen~~	~~GT1G, 2, 6~~	~~Absent~~
LOPEZ MARTINEZ Isabel	Citoyen	GT1C, 4, 5, 6	Présente
~~OLIVARI Elisabetta~~	~~Citoyen~~	~~/~~	~~Absente~~
~~STOOP Michaël~~	~~Citoyen~~	~~/~~	~~Absent~~
~~VANDENHOVE Natasha~~	~~Citoyen~~	~~GT4, 5, 6~~	~~Absente~~
~~VANDERMOSTEN Pierre~~	~~Citoyen~~	~~GT3, 6~~	~~Absent~~
~~HOUBART Claude~~	~~Entreprise~~	~~/~~	~~Absent~~
~~JANSSENS Philippe~~	~~Entreprise~~	~~GT6~~	~~Absent~~
NOBELS Marc-Antoine	Entreprise	GT3	Présent
~~VAN EIJCKEN Jean-Philippe~~	~~Entreprise~~	~~/~~	~~Absent~~
~~CUVELIER Claude~~	~~Mandataire politique Village~~	~~GT3, 6~~	~~Absent~~
~~LAMBERT Patrick~~	~~Mandataire politique Arc~~	~~/~~	~~Absent~~
MERTENS Luc	Mandataire politique Ecolo & échevin de l'énergie	GT6	Présent
~~LEBLANC Nadine~~	~~Représentante CCATM~~	~~GT1C, 5, 6~~	~~Absente~~

Ordre du jour

1. Avancement des Groupes de travail
2. Divers

1. Avancement des groupes de travail

Préalables :

- **« Les actions de Chaumont-Climat ont force de loi »** : Lors de la mise en œuvre d'actions, il arrive que des freins soient rencontrés à la mise en œuvre au sein même de l'entité communale (ex : dans les écoles, au niveau de certains services communaux mobilisés sans doute peu disponibles, …). C'est assez normal, chacun vaque à ses occupations, ses objectifs, les actions dont nous avons la charge peuvent paraître secondaires. Il n'en est rien, les actions de Chaumont-Climat ne sont pas facultatives, elles ont été adoptées par le Conseil communal du 28/03/2022 qui a également institué l'organe pour en assurer le suivi : le comité de pilotage ou CoPil. Les actions ont donc « force de loi » et « s'impose » … avec compréhension, collaboration et bienveillance.

- Ne sont développées ci-dessous que les actions pour lesquelles il y a une évolution à mettre en évidence pour recueillir l'avis du CoPil.

- Logement, action 6 : Portes-ouvertes maison exemplaires (énergie), 3 journées par an
  (gestion. : GT4 habitudes écoles & familles, Ghislain)
  - 1ère séance le dimanche 4/06/23 de 14h30 à 18h00 :
    - Communication : Amalgame été, communiqué de presse ayant débouché sur un interview TVCOM (https://www.tvcom.be/video/info/logement/chaumont-gistoux-visiter-des-maisons-exemplaires_32464_89.html), newsletter, Facebook, affichage public, site internet,
    - 3 maisons ont ouvert leur porte à Dion-le-Mont, chaque maison ayant été visité par 9 ménages en moyenne, soit 27 visites au total, ce qui est un succès à fortiori pour la saison (l'approche de l'été est peu propice à penser au chauffage et le soleil invitait à flâner dehors). Chaque maison dispose d'une fiche signalétique :
      - rue de la Commone : construction neuve ossature bois (consommant moins d'énergie grise que le traditionnel), isolation fibre de bois, triple vitrage, chauffage bois (poêle de masse), ventilation double flux, panneaux photovoltaïques, autonome en eau, bioclimatisme, …
      - rue du Taillis : construction neuve traditionnelle, isolation cellulose, triple vitrage, pompe à chaleur géothermique, panneaux photovoltaïques et thermiques, lagunage, …
      - Tienne du Chenois : rénovation énergétique profonde construction traditionnelle, isolation EPS graphité, chauffage mazout et bois, ventilation double flux, panneaux photovoltaïques et thermiques, …
  - 2ème séance prévue le dimanche 12/11/23 de 14h30 à 18h00 :
    - Communication : Amalgame automne, communiqué de presse, newsletter, Facebook, affichage public, site internet,
    - 4 maisons, 2 à Dion-le-Mont et 2 à Corroy. Chaque maison dispose d'une fiche signalétique (https://www.chaumont-gistoux.be/ma-commune/services-communaux/energie/paedc/4-actions-secteur-logement) :
      - rue de la Commone : idem ci-dessus,
      - chemin de la Dime : Construction neuve traditionnelle, isolation polyuréthane, pompe à chaleur géothermique et poêle bois, ventilation double flux, panneaux photovoltaïques avec taux d'autoconsommation de 52 % (exceptionnel !), récupération d'eau de pluie, …
      - rue du Manypré : Rénovation profonde, isolation laine de moutons, chaudière à pellets, récupération d'eau de pluie, …
      - avenue du champ de la justice : Rénovation profonde avec recours aux matériaux naturels, bardage bois, isolation paille de riz et cellulose, chauffage poêle à bois, ventilation double flux,

- Logement, action 8 : Fournisseur d'électricité verte (dont achat groupé)
  (gestion. : GT3 bâti résidentiel & tertiaire, Ghislain)
  - Achat groupé : La convention 2019-2022 (4 ans) avec Wikipower arrive à échéance au 1/09/2023. Le Conseil communal du 26/06/2023 a approuvé le lancement d'une nouvelle consultation des opérateurs pour la période de 4 ans 2023-2026. Le Collège du 26/07/2023 devrait désigner l'opérateur retenu pour un démarrage de la nouvelle convention au 1/09/2023. Pour rappel : La convention prévoit, pour l'électricité, une production en Belgique avec, à tout le moins, des labels de garantie d'origine (LGO), soit un soutien à l'énergie verte, ce qui présente un gain en termes d'émission de CO_2 par rapport à un contrat sans cette garantie.
    ⇨ Séance d'information aux citoyens le 28/09/2023
  - Cociter [Comptoir CIToyen des EneRgies], coopérative citoyenne d'électricité, fournisseur 100 % vert et appartenant 100 % à des citoyens dans le cadre coopératif (https://www.cociter.be/). Pour en être client, il faut être détenteur d'une part (+/- 250 €) dans une des coopératives citoyennes productrices d'énergie (https://www.cociter.be/notre-electricite/nos-cooperatives-productrices/). Très petit fournisseur, il y a des freins à le choisir : (i) démarche de prise de participation, (ii) électricité plus chère que le marché, (iii) fournisseur moins médiatisé. => Action Ghislain : mentionner sur le site communal.

- Logement, action 11 : Projet de réduction des consommations des écoles avec les élèves
  (gestion. : GT4 habitudes écoles & familles, Isabel)
  - Mise en place d'un suivi des consommations énergétiques (électricité, gaz, mazout) des écoles par et pour les élèves sur base d'outils développés par Chaumont-Climat mobilisés par certains enseignants, avec un projet pilote au niveau de l'école de Dion
  - Mobilisation des compétences pédagogiques (calcul, expression orale et écrite)
  - Période de lancement : Rentrée de l'année scolaire 2023-2024
  - Mode opératoire (suivant les disponibilités) : relevé at minima trimestriel, idéalement mensuel. Des relevés météo sont déjà réalisés par les élèves
  - Freins (à ce stade): Peu de retour de la directrice de l'école de Dion, turnover ou désintérêt des enseignants (voir préalable n°1 ci-dessus)
  - Point d'attention : Recourir aux « degrés-jours » pour rendre les années comparables entre elles. Ils permettent de tenir compte de la rigueur du froid de la période de chauffe. Dit autrement, il est normal de consommer moins lorsque l'hiver est doux et inversement. Comparer les consommations d'une année avec un hiver doux et un hiver rigoureux devient passible tenant compte des degrés-jours.

- Transport, « multiaction » : Journée de lancement de la semaine de la mobilité dimanche 17/09/23
  (gestion. : Commune Ghislain/Nathalie Gilissen, conseillère en mobilité avec concertation GT5 mobilité)
  Voir programme ci-dessous (cliquer sur l'icône word pour ouvrir), encore susceptible de changer



20230917 Journée de lancement de la s

Les activités de l'après-midi ainsi que les 3 ateliers d'étude « Enjeux globaux de la mobilité », « Et à Chaumont-Gistoux ? », « Je me déplace ici à vélo en sécurité » ont certes trait à la mobilité. Ils participent aussi au changement culturel vers la sobriété, aux nouveaux récits pour une nouvelle réalité (action 33).

- Transport, action 19 : Ramassage scolaire à vélo et à pied
  (gestion. : GT4 habitudes écoles & familles, Isabel avec appui de Nathalie Gilissen, conseillère en mobilité)
  - Le principe : Le ramassage scolaire à vélo ou à pied rassemble les élèves pour les trajets scolaires aller et retour. Ils sont pris en charge par des parents volontaires. Ils accompagnent les enfants, veillent au cadenassage des vélos, … Il s'agit d'une belle valorisation du brevet cycliste des élèves de 5ème primaire de toutes les écoles. Ils sont organisés par l'association des parents de chaque école. L'organisation est conçue par le CoPil en concertation avec la conseillère en mobilité Nathalie Gilissen (modalités de fonctionnement ; outils de communication entre parents, parents volontaires et association de parents ; courrier d'information ; …)
  - Parcours : 3 parcours à vélo et 3 parcours à pied
  - Fréquence : A ce stade 2 jours par semaine
  - Projet pilote : à l'école de Dion
  - Temporalité :
    - Si la mise en place peut être réalisée dans les temps : démarrage dès la rentrée scolaire & communication des premiers retours lors des ateliers de la journée de lancement de la semaine de la mobilité le 17/09/23,
    - Si non : démarrage au moment de la semaine de la mobilité.
  - Dispositif communicationnel prêt : Courrier, Q & R, charte du parent accompagnant et de l'élève
  - TO DO Commune : Rack à vélos à l'intérieur de la grille de parking des vélos

- Renouvelable, action 20 : Une unité de biométhanisation
  (gestion. : GT6 agriculture, Nadine)
  - Retour sur la soirée d'étude du potentiel de la biométhanisation pour les agriculteurs :
    - Réception de 15 formulaires,
    - Eleveurs : lisier et fumier : toutes réponses positives ; intéressés par digestat
    - Culture : échange et surplus actuellement : intérêt à participer
    - Chevaux : 1200 T proposées ; intérêt par le digestat pour les prairies
    - Intérêt financier : 6 personnes
    - Terrains : 2 propositions dont 1 à Incourt (Longpré)
      Commentaire : Il n'y pas une fixation sur un terrain situé sur le territoire de Chaumont-Gistoux. Néanmoins, il faut savoir que, si une telle unité est implantée sur une autre Commune, les bénéfices énergie climat seront comptabilisés à l'actif de cette Commune. Le 4/04, certains agriculteurs ont d'ailleurs réagi à cette éventualité, pointant que l'objectif visait Chaumont-Gistoux
  - Analyse sur les statuts mettant en évidence 2 options (Xavier) :
    - Création d'une entité locale ad hoc (société à responsabilité limitée, société coopérative, société agricole, personnes physiques)
    - Tiers acteur industriel déjà présent sur le marché installe une nouvelle unité (essentiellement société à responsabilité limitée, société coopérative)
  - TO DO pour le prochain Copil du 20/09, avant présentation au Collège : Réalisation d'une note sorte d'esquisse qui permet au GT6 et au CoPil de situer son avancement mais aussi aux partenaires internes et externes de saisir l'ampleur et l'orientation du projet
  - Etapes suivantes (pour lesquelles la note ci-dessus est utile) :
    - Approfondissement des contacts actuels (agriculteurs, propriétaires de terrain)
    - Etude de préfaisabilité (coût 30.000 €)

- Adaptation, action 31 : Plantation de haies & d'arbres
  (gestion. : GT6 agriculture, Isabel)
  - Budget participatif 2021 : Obtention du budget ayant permis l'achat des plants pour plusieurs plantations (terrain château d'eau, …),
  - Budget biodiversité « Valorisation des espaces communaux »
    - Objectif ? préserver et restaurer la biodiversité,

- Comment ? En plantant 8 arbres fruitiers hautes tiges (4 poiriers et 4 pommiers)
- Par qui ?
  - Porteur de projet : Isabel en concertation avec le service Environnement (Morgane) pour la candidature à la subvention biodiversité (budget estimé à 560 €)
  - Les publics suivants participants habituellement aux actions plantations (enfants des écoles, ouvriers communaux, associations des parents des écoles voisines, unités de scouts de la commune, citoyens à travers les comités de quartier ou individuellement, Rotary de Wavre et le district 21/50 auquel Chaumont-Gistoux appartient, habitants voisins des parcelles concernées, membres du Comité Chaumont-Climat).
- Où ? 2 petits terrains communaux à Dion-le-Mont
  - Au croisement de l'avenue des Moissonneurs et de l'avenue des Deux Censes,
  - Au croisement de l'avenue Del Copette et de l'avenue Fond Generet.
- Échéances ? Réalisation entre septembre et novembre 2023

- Semaine de l'arbre du 20/11/23 au 26/11/23 avec distribution de plants le 25/11/23,
- Récupération du verger conservatoire au Bois de Villers (appartenance 50 % Région - 50 % Commune)

- Adaptation, action 32 : Circularité « zéro déchet »
  (gestion. : GT4 habitudes, Marie)
  - 1/06/2023 : Atelier crème visage maison, 3 participants, l'intérêt est arrivé après la publication Amalgame,
  - 7/09/2023 : Nouvel atelier crème visage maison,
  - 12/11/2023 : Atelier décoration & cadeau de Noël maison à prix sympa. Action Ghislain : transmettre au CPAS (agenda annuel transversal des actions énergie/climat avec récurrence unique ou ≤ 1 x/mois),
  - 18/01/2024 : Atelier zéro déchet, 1ers pas vers le zéro déchet,
  - 14/03/2024 : Atelier produits ménager maison.

- Communication
  (gestion. : Marie)
  - Suggestion de Marie de se doter d'un support communicationnel propre Chaumont-Climat lors d'événement (style beach flag), Philippe Degavre invite Marie à soumettre une proposition en concertation avec le service communication de la Commune.

2. Divers

- Prochaines séances du CoPil

Séance # 12	Mercredi 20 septembre 2023 de 19h45 à 22h00
Séance # 13	Mercredi 29 novembre 2023 de 19h45 à 22h00

Lieu des prochaines séances : à la salle des mariages, Rue Colleau 2 à Gistoux.

Proposition d'Ordre du jour séance #12 :

3. Avancement des Groupes de travail
4. Divers

- Ci-dessous l'agenda annuel transversal adapté des nouvelles actions. A enrichir lors des prochaines séances du CoPil.